

Conseil Municipal du 24 AVRIL 2009

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Nivelais, Sepré, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Aim, Buon, Clément, Esnault Faucher, Ledru,

Absents excusés : Mme Drouineau procuration à M. Fouché , M. Merouze procuration à M. Guengard , Mme Evrard procuration à M. Esnault

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Etude accessibilité

Suite à la consultation , et après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité

Décide de suivre l'avis de la commission et d'attribuer le marché au bureau d'étude A2C, moyennant un coût HT de 2 445€.

D'habiliter le Maire à signer le marché correspondant et tout document se rapportant à ce dossier.

2. Etude aménagement du bourg

Le conseil valide la composition de la commission chargée de suivre cette étude et ouverte à des personnes hors conseil :

- représentants du CM : Mme Drouineau, Ms. Lecomte, Guengard, Buon, Esnault
- représentant des parents d'élèves : M. Clément
- Hors conseil : M. Cadaouen Renou, M. Dauriennes agriculteur. Paysagiste à consulter.

3. Travaux enfouissement « la Roche »

M. le Maire informe le Conseil que les travaux d'enfouissement sont achevés. Une réunion de fin de chantier aura lieu le 26 mai. A noter et que le coût de ces travaux sera inférieur de 10 000€ à la prévision.

Les travaux routiers débuteront en septembre.

4. Financement des écoles : réunion à Montfort

Suite à cette réunion, M. le Maire informe le Conseil qu'il n'y a pas d'enfants de Soultré actuellement inscrits à l'école publique de Montfort. Le problème de la participation ne se pose donc pas pour le moment. A noter qu'il y a 12 enfants inscrits à l'école privée.

Par contre les élus réunis ont validé le principe de la participation pour les enfants inscrits éventuellement en CLIS. Le montant actuel est de 440€ correspondant à la moyenne départementale.

Les élus ont souhaité qu'une discussion ait lieu à l'échelle intercommunale sur ce problème de participation pour les inscriptions hors commune de résidence dans des écoles publiques.

5. fin de contrat CAE

Considérant la fin du contrat CAE le 15 juin prochain d'un agent au service technique, et la position des agents de ce service, le conseil décide de repousser à l'automne la prise de décision sur l'éventuel renouvellement d'un contrat.

6. Informations diverses

- Le camion communal a été réparé afin d'avoir le temps de trouver un bon matériel d'occasion pour le remplacer ;
- M. Guengard propose l'acquisition d'un broyeur pour les déchets verts. A voir avec les agents.
- Le conseil devra se prononcer prochainement sur les travaux à réaliser chemin des Thuaudières.
- Proposition de modifier la circulation sur la place du 8 mai. M. Duclos de l'ATD sera consulté
- Rappel Le jardin collectif est ouvert à tous.
- Une réunion aura lieu le 5/05 avec l'entreprise Lelièvre pour étudier la proposition de schéma d'aménagement de la zone concernée dans le cadre de la révision du PLU.
- M. le Maire expose au conseil le problème rencontré dernièrement avec les secours pour le transfert d'un enfant de l'école vers l'hôpital. En effet une convention entre la Préfecture et les ambulanciers privés a été signée afin de désengorger le Samu et les pompiers pour les cas les plus bénins. La difficulté est l'appréciation du caractère d'urgence de l'état du malade.
- M. le Maire rappelle que l'étude diagnostic sur les réseaux et la station va être lancée très prochainement. Une information récente de la part du conseil général sur le nouveau mode de calcul des équivalents habitants laisse présager que la capacité de la station serait suffisante même en cas d'accroissement de la population avec un nouveau lotissement.

7. Présentation du diagnostic petite enfance

M. Gros présente ce rapport, initié par la communauté de communes, au conseil Municipal. Considérant l'intérêt des familles et assistantes maternelles, sur ce sujet, comme en témoigne le bon pourcentage de retour des questionnaires lors de l'enquête préliminaire, le conseil propose de présenter ce diaporama aux familles et personnes concernées ou intéressées des 5 communes de notre secteur : Soultré, le Breil, Nuillé, Ardenay, Surfonds, avant la fin juin.